

Lundi 21 juin 2021

## Note aux rédactions

### Travaux de renouvellement de la couche de roulement de la chaussée RD2643 Commune de Cambrai

Gestionnaire de près de 4500 kilomètres de routes, le Département du Nord agit chaque jour pour les rendre plus sûres et confortables.

Dans ce cadre, le Département réalisera du mercredi 30 juin au samedi 3 juillet 2021 et pour une durée de 3 nuits (sous réserve des conditions climatiques), des travaux de renouvellement de la couche de roulement de la chaussée de la RD2643 avec reprise de purges localisées, rue de Landrecies et rue du Quesnoy, sur la commune de Cambrai.

#### Organisation des travaux :

**Les travaux seront réalisés de nuit entre 20h00 et 06h00 sous route barrée.**

La RD2643 sera barrée entre le carrefour giratoire RD2643 et la voie communale (avenue Victor Hugo) jusqu'au carrefour de la RD630 (avenue de Valenciennes) et RD2643 (avenue du Quesnoy) à Cambrai.

L'accès à la RD942 (route de Solesmes) depuis Cambrai sera également barré à l'intersection avec la RD 2643 (Place de Picardie).

Une déviation sera mise en place dans le sens Cambrai (Av du Quesnoy) vers Caudry-Le Cateau via la RD 630 (Avenue de Valenciennes) puis à l'intersection avec la RD114, emprunter la RD114 (route de Naves). A Naves, à l'intersection avec la RD157, suivre la direction de Cagnoncles (RD157 - rue de Cagnoncles, et rue de Naves), traverser Cagnoncles, puis emprunter la RD942 (route de Solesmes) pour reprendre la RD157 en direction de Cauroir (lieudit Petit Cauroir-la Bahotte). Poursuivre sur la RD157 (rue Covlet) en traversée de Cauroir pour rejoindre la RD2643 sur le territoire d'Awoingt et inversement.

Une déviation intra-muros pour les riverains débouchant sur la RD2643 sera mise en place par l'entreprise. L'accès riverains et aux commerces sera maintenu.

**Montant des travaux :** 168 000 euros TTC entièrement financés par le Département du Nord.

**Mise en place des clauses d'insertion :** Les entreprises chargées de la réalisation des travaux devront employer des personnes inscrites dans un parcours d'insertion pour un total de 31 heures prévues.



Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020

Afin de garantir la sécurité de l'ensemble des professionnels devant intervenir sur les chantiers départementaux, le Département du Nord s'assure de la mise en place par les entreprises, et avant le démarrage des travaux, de protocoles basés sur les préconisations de l'OPPBTP en matière de

sécurité sanitaire. Les agents départementaux suivront également un protocole visant à assurer la sécurité de tous.